



PERSONNELS DE DIRECTION

Les revendications du SNALC

Une plus grande attractivité du corps des personnels de direction par l'amélioration de notre rémunération et de nos conditions de travail.
Non à l'évaluation des adjoints par les chefs

Une clarification de nos missions statutaires : définition des priorités et suppression de toutes les tâches chronophages et sans intérêt (multiplication des dispositifs et applications, demandes et injonctions des rectorats...)

Un soutien hiérarchique sans faille lorsque notre intégrité professionnelle est mise en cause dans ou à l'extérieur de nos établissements

La mise en place d'une véritable égalité hommes / femmes dans la gestion des carrières au lieu de la parité qui n'a aucun sens

Une plus grande transparence dans le cadre des mutations ou des promotions par la construction d'un barème concerté et d'un tableau comparatif des situations

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT

je vote SNALC, je fais voter SNALC

du 1^{er} au 8 décembre 2022